

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU SYNDICAT DES PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
TENUE LE JEUDI 17 NOVEMBRE 2016, À 12 H, AU LOCAL G-1865-1869**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Josée Paquette
et APPUYÉ par Dominique Bélanger

d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 octobre 2016;
3. Information;
4. Nomination à entériner;
5. Consultations en enseignement supérieur - Création d'un conseil des collèges et modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC);
6. Cadre de fonctionnement des comités de programme;
7. Programme de développement professionnel du personnel enseignant;
8. Clôture de la séance.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 OCTOBRE 2016

Il est PROPOSÉ par Sonia Tremblay
et APPUYÉ par Karine Dion

que l'Assemblée générale du SPCFXG approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 octobre 2016.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. INFORMATION

- Hélène Nazon, vice-présidente à l'information, informe l'Assemblée que le Syndicat a rencontré Mario Roy, de la Direction des affaires étudiantes et communautaires, pour lui faire connaître notre intérêt à participer à la mise sur pied d'une campagne de prévention des agressions sexuelles.
- Carl Grimard, secrétaire-trésorier, informe l'Assemblée que le dossier sur le régime de retraite de l'une de nos employées, dont l'incidence budgétaire pourrait représenter plusieurs dizaines de milliers de dollars, sera traité en assemblée générale le jeudi 1^{er} décembre.
- Gabriel Bouchard, vice-président à la pédagogie, informe l'Assemblée de l'étonnement de l'Exécutif par rapport à la décision du Collège de ne pas aller de l'avant avec le projet de DEC bilingue en Sciences humaines. Il clarifie et rectifie certains éléments soulevés dans le communiqué du Collège et annonce que l'Exécutif publiera un communiqué en réponse à celui du Collège.

4. NOMINATION À ENTÉRINER

Il est PROPOSÉ par Monique Barrette
et APPUYÉ par Luc Lafontaine

que l'Assemblée générale du SPCFXG entérine la nomination de Michèle Dhaïti, à titre de représentante au Comité sur le répertoire des réalisations exceptionnelles.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. CONSULTATIONS EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CRÉATION D'UN CONSEIL DES COLLÈGES ET MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME DES ÉTUDES COLLÉGIALES (RREC)

Hélène Nazon, vice-présidente à l'information, présente le point.

6. CADRE DE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS DE PROGRAMME

Gabriel Bouchard, vice-président à la pédagogie, présente le point.

CONSIDÉRANT que, lors de la consultation menée auprès des comités de programme et des départements à l'hiver 2016, les professeur-e-s ont exprimé le souhait que le Cadre de fonctionnement des comités de programme (CFCP) et la Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes (PIGEP), dont le Collège veut se munir, soient à la fois souples et aidants;

CONSIDÉRANT que la convention collective attribue déjà des rôles et des responsabilités aux comités de programme et à leurs coordonnatrices ou coordonnateurs, ce qui vient définir des balises au sein desquelles s'exerce l'autonomie départementale et individuelle des professeur-e-s,

Il est PROPOSÉ par Julie Martineau
et APPUYÉ par Nathalie Morency

que l'Assemblée générale du SPCFXG mandate ses représentantes et représentants au sein du sous-comité de la Commission des études oeuvrant à l'élaboration du CFCP et de la PIGEP de s'assurer que le CFCP et la PIGEP :

- soient compatibles avec les dispositions de la convention collective;
- précisent et clarifient les dispositions de la convention collective relatives au fonctionnement des comités de programme et présentent des recommandations quant à la façon de mettre en œuvre ces dispositions;
- contribuent à recentrer les pratiques des comités de programme autour de ce qui est prévu à la convention collective.

PROPOSITION DE DÉPÔT

Il est PROPOSÉ par Josée Paquette
et APPUYÉ par Yamilet Bambery Lamott

que la proposition soit déposée.

LA PROPOSITION DE DÉPÔT EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

7. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Gabriel Bouchard, vice-président à la pédagogie, présente le point.

CONSIDÉRANT que la convention collective reconnaît « l'importance de l'évaluation des enseignements donnés par les enseignantes et enseignants » et incite les parties à s'entendre sur des « pratiques d'évaluation formative » ayant notamment pour objectif de « permettre le développement professionnel des enseignantes et des enseignants » (Annexe VIII-3);

CONSIDÉRANT que le Programme de développement professionnel du personnel enseignant (PDPPE) a été élaboré conjointement par le Collège et le Syndicat;

CONSIDÉRANT que le PDPPE a été mis en œuvre au cours de l'année scolaire 2015-2016, que la participation au PDPPE est obligatoire et que « tous les professeurs à l'emploi du Cégep au moment de la mise en œuvre du programme doivent effectuer un Bilan professionnel à l'intérieur d'un délai de cinq (5) ans. » (PDPPE, p. 5);

CONSIDÉRANT que le *Bilan du PDPPE 2015-2016*, présenté par le Centre de développement institutionnel (CDI) lors de la commission des études du 9 novembre 2016, fait état d'un niveau de satisfaction élevé chez les participantes et participants, mais aussi d'un nombre relativement restreint de participantes et participants,

Il est PROPOSÉ par Julie Martineau
et APPUYÉ par Nathalie Morency

que l'Assemblée générale du SPCFXG :

- réitère son appui au PDPPE sous sa forme actuelle;
- recommande au CDI de recruter les participantes et participants au PDPPE avec une approche mieux adaptée au caractère obligatoire du programme.

LE POINT N'A PU ÊTRE TRAITÉ COMPLÈTEMENT, FAUTE DE TEMPS. IL SERA REPRIS À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ULTÉRIEURE.

8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Julie Martineau
et APPUYÉ par Dominique Bélanger

que la séance soit levée.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La séance est levée à 13 h 52.


Carl Grimard
Secrétaire-trésorier


François Chassé
Président